

LNT Promotions SA
Rue François-Versonnex 7
1207 Genève

VSGE/03

**CONSTRUCTION D'UNE VILLA INDIVIDUELLE
CHEMIN DU CHAMP-CORBOZ 5
1272 GENOLIER**

DESCRIPTIF DE CONSTRUCTION POUR LA VILLA A

Genève, le 20 novembre 2023 / STF / PHI

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objet : Villa individuelle « A ».....	6
1.3	Liste des intervenants du projet	7
1.4	Dossier de demande de permis de construire N°31815	8
1.5	Remarques générales	9
1.6	Éléments non compris.....	9
2	PLANS.....	10
3	DESCRIPTIF QUALITATIF DES TRAVAUX.....	14
3.1	Gros œuvre 1	15
3.2	Gros œuvre 2	17
3.3	Electricité.....	18
3.4	Chauffage, ventilation.....	21
3.5	Installations sanitaires	22
3.6	Aménagement intérieurs	24
3.7	Revêtements de sol.....	24
3.8	Revêtements de paroi et plafond	25
3.9	Cuisine.....	26
3.10	Aménagements extérieurs	26

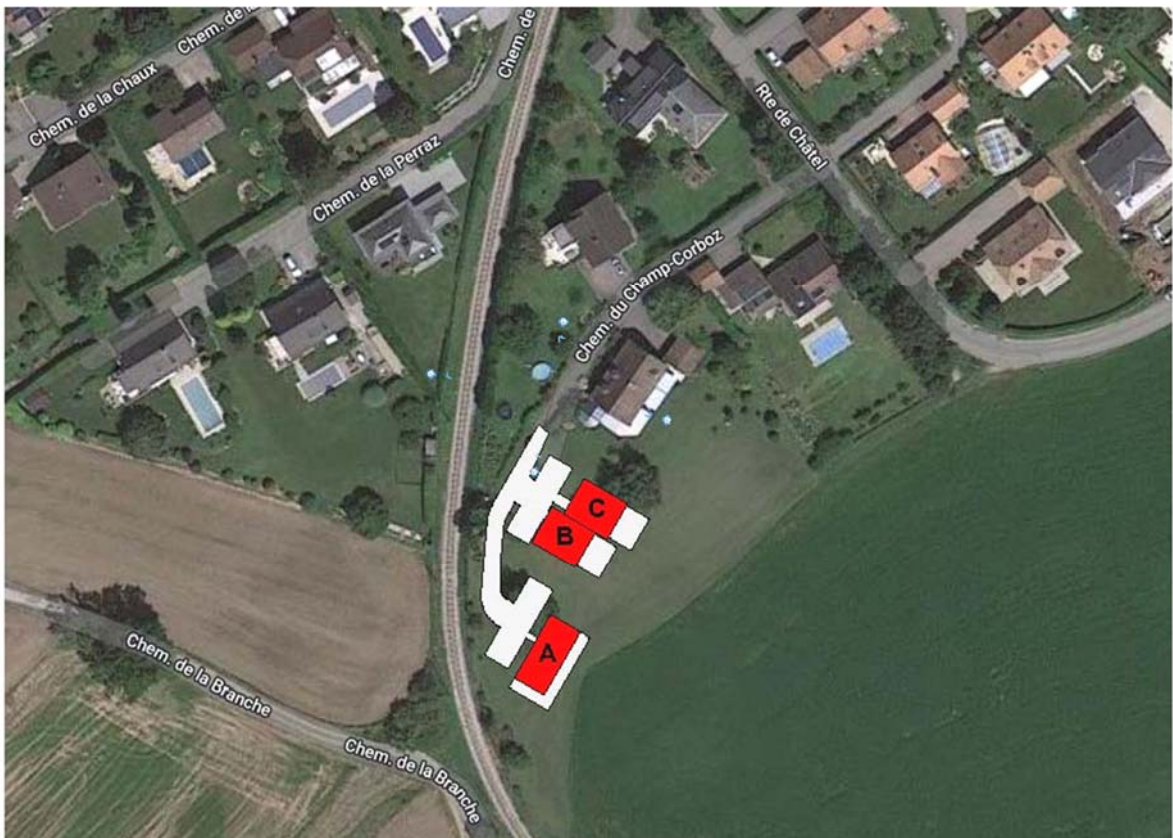
1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Réparti sur 2 parcelles (voir ci-dessous) le projet prévoit la construction de 3 villas. Une grande villa de 240 m² de SBP (Villa A) et 2 villas jumelles (Villa B et villa C). Chaque villa bénéficie d'un couvert indépendant pour 2 véhicules. La construction de l'ensemble est prévue en une seule phase. Le présent descriptif fait référence aux travaux de construction de la villa nommée A.

La villa est située au chemin du Champ-Corboz, à Genolier (NPA - 1272), sur les parcelles n° 323, 324, 325 et 326, qui feront l'objet d'une mutation pour répondre aux surfaces constructibles.

Le projet étant en phase de préparation à l'exécution, l'ensemble des informations numériques doit être considéré avec une tolérance de l'ordre de 5%.





Données de l'opération globale

Parcelles n° 323, 324, 325 et 326.
Après mutation parcelles A, B et C.

Surface des parcelles concernées par le projet..... 3205 m²
(Parcelles A et B)

Emprise au sol des 3 villas..... 320 m²
(Sans terrasse)

Villa A (SBP) 240 m²

Villa B (SBP) 200 m²

Villa C (SBP) 200 m²

SBP Surface brute de plancher totale : 640 m²

CUS (coefficiente d'utilisation du sol) : 0,2

640 m² ÷ 3205 m²

Surface dédiée au projet : 916 m²

COS (coefficient d'occupation du sol) : 0,28

Chemin-parking 437 m² +villas 320 m² + terrasses 159 m²

Places de stationnement résidents6pl.

Nombre de places par villa.....2pl.

Places de stationnement visiteurs.....2pl.

Total des places de stationnement8pl.

Surface totale des jardins à usage privatif (y c. terrasses) env. 1'870 m²

Surface totale des places de stationnement couvertes..... env. 75 m²

Surface totale des terrasses env. 159 m²

Volume SIA 116, sans couvert.....env. 3'690 m³

Le projet étant en phase de préparation à l'exécution, l'ensemble des information numériques doivent être considérées avec une tolérance de 5%.

1.2 Objet : Villa individuelle « A »

Villa, sise chemin du Champ-Corboz, 1272 Genolier.

<i>Parcelle n°</i>	A
<i>Surface de la parcelle concernée A</i>	1'205 m ²
<i>Nombre total de pièces habitables :</i>	6
<i>Nombre de niveaux au-dessus du sol :</i>	2
<i>Emprise au sol par la villa</i>	120 m ²
<i>(Sans terrasse)</i>	
<i>Surface de Plancher Brute (SPB)</i>	240 m ²
<i>Places de parking couvertes :</i>	2 pl
<i>Surface jardin</i>	env. 840 m ²
<i>Surface terrasse</i>	env. 65 m ²
<i>Surface chemins et parking</i>	env. 179 m ²
<i>Volume SIA 116, y compris couvert à voitures</i>	env. 1'395 m ³

1.3 Liste des intervenants du projet

Entreprise totale

LNT promotions SA
Rue François-Versonnex 7
1207 Genève

Architecte

ass architectes associés sa
Avenue du Lignon 40
1219 Le Lignon

1.4 Dossier de demande de permis de construire N°31815

Documents relatifs à la demande permis de construire (déposés à la CAMAC le 08.05.2020)

Ces plans et documents ne constituent pas une base pour le présent descriptif

Plan N°	Dénomination	Echelle	Date
D0904	Sous-sol Villas avec canalisations	1/100	10.05.2022
D1004	Rez-de-chaussée Villas	1/100	10.05.2022
D1104	1er Etage Villas	1/100	10.05.2022
D1503	Plan des Aménagements ext., avec tracés des réseaux	1/200	10.05.2022
D2004	Rez-de-chaussée - Plan Sécurité Incendie	1/100	10.05.2022
D2104	Coupes A - A_ B - B Villa A	1/100	10.05.2022
D2204	Coupe 1 - 1 Villa A	1/100	10.05.2022
D2304	Coupes C - C Villa B et D - D Villa C	1/100	10.05.2022
D2404	Coupe 2 - 2 Villa B et C	1/100	10.05.2022
D5104	Façade Nord-Ouest Villas B et C	1/100	10.05.2022
D5204	Façade Nord-Ouest Villa A	1/100	10.05.2022
D5304	Façades Nord-Est Villa C et Sud-Ouest Villa B	1/100	10.05.2022
D5404	Façades Nord-Est et Sud-Ouest Villa A	1/100	10.05.2022
D5504	Façade Sud-Est Villa A	1/100	10.05.2022
D5604	Façade Sud-Est Villas B et C	1/100	10.05.2022

1.5 Remarques générales

Certains éléments de construction ou d'aménagement sont susceptibles de modifications dimensionnelles en fonction de la production des fabricants et ajustements de projet.

Les choix proposés par le présent descriptif ne seront possibles que dans le cadre des dates de commande et mise en œuvre programmées.

Les prestations et matériaux liés à l'aspect extérieur des villas ne seront arrêtées définitivement qu'en cours de travaux, après l'accord de la Commune.

Les éventuelles modifications techniques apportées à la demande des acquéreurs au contrat, plans et descriptif contractuels sont susceptibles de générer une prolongation du délai contractuel dont la durée sera définie par LNT Promotions SA.

Aucune entreprise étrangère au chantier, ni les acquéreurs eux-mêmes, ne pourront effectuer quelques travaux que ce soient, avant la remise des clés, à l'achèvement. L'accès au chantier est strictement interdit. Des visites sont possibles sur demande auprès de l'architecte.

1.6 Éléments non compris

Tous les éléments de mobilier.

Les frais de raccordements à un opérateur TV.

Les éventuels frais de raccordement à la fibre optique.

Les contrats d'entretien.

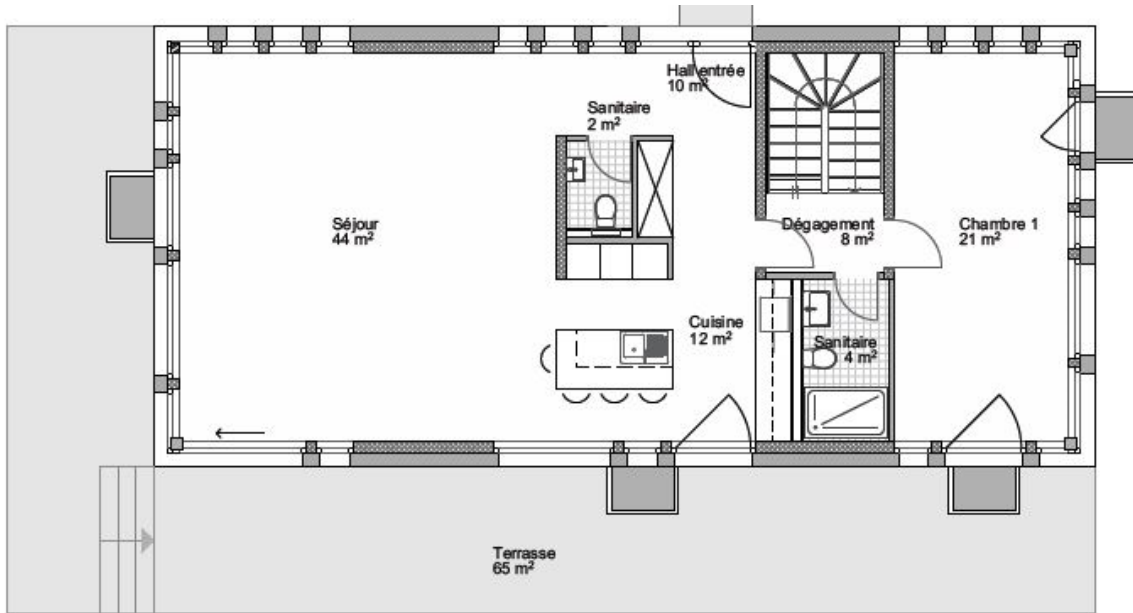
Adoucisseur d'eau éventuel.

Tous les éléments qui ne sont pas explicitement indiqués dans le présent descriptif.

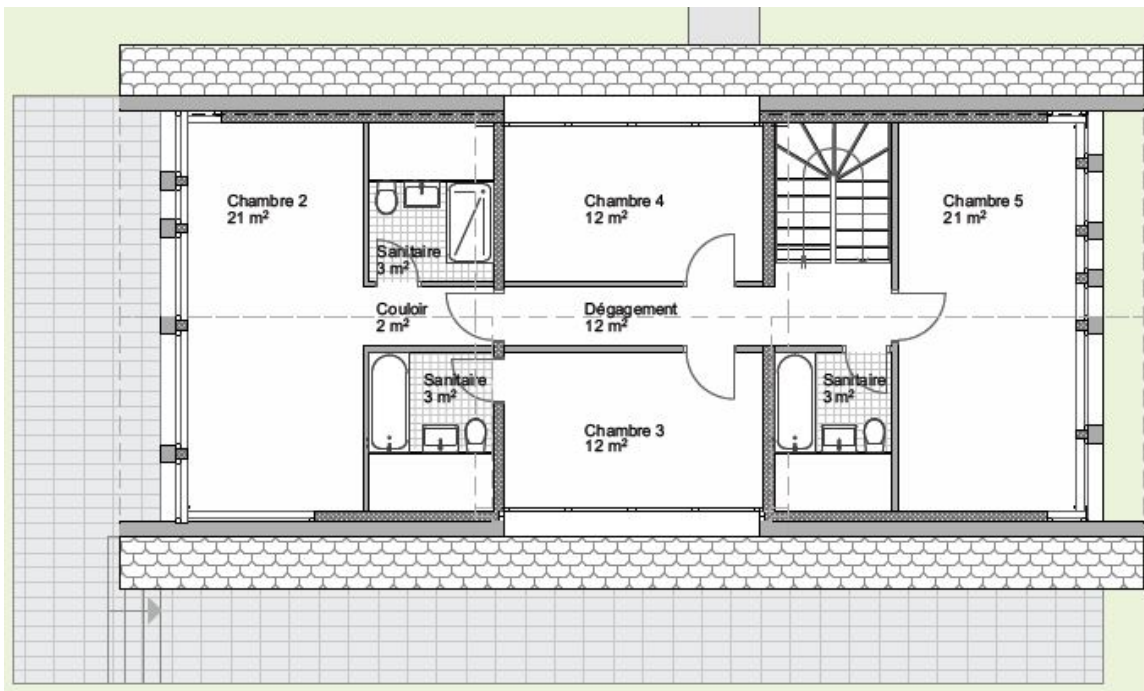
2 PLANS



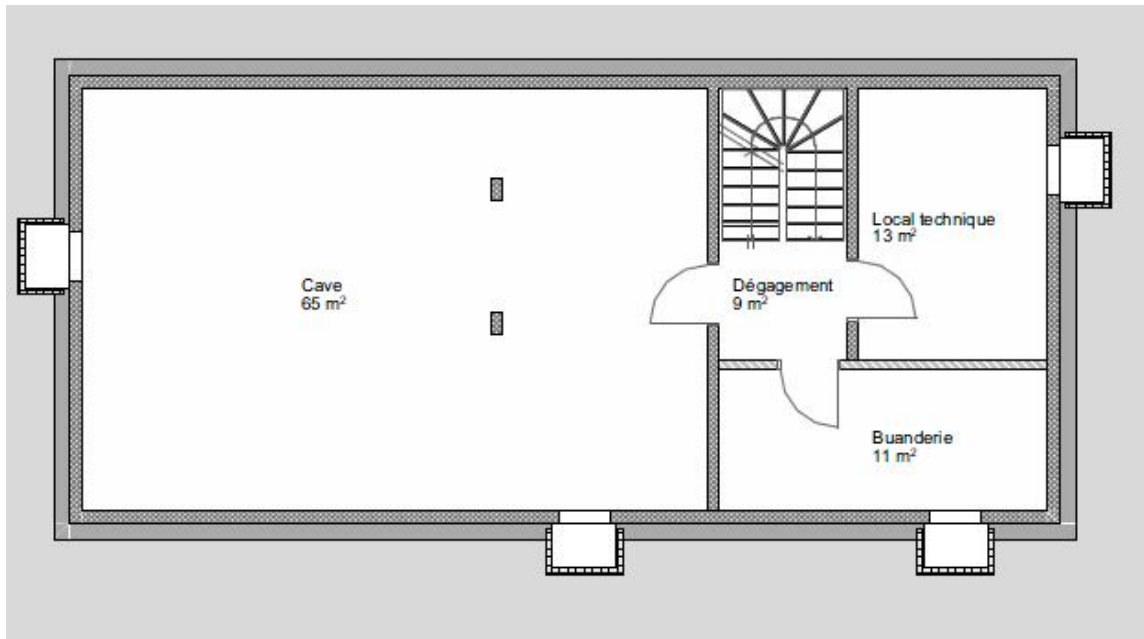
PLAN D'ENSEMBLE REZ-DE-CHAUSSÉE (hors échelle)



REZ-DE-CHAUSSÉE (hors échelle)



1° ETAGE (hors échelle)



SOUS-SOL (hors échelle)

3 DESCRIPTIF QUALITATIF DES TRAVAUX

3.1 Gros œuvre 1

Clôtures de chantier sur le côté nord-est.

Portail d'accès grillagé avec structure métallique, fermeture par chaîne et cadenas selon plan des installations de chantier.

Travaux de défrichage, abattage et dessouchage d'arbres nécessaires à la réalisation de l'ouvrage selon l'autorisation accordée.

Protection des arbres à conserver par pose d'une délimitation solide et durable afin de les préserver pendant des travaux.

Terrassements et préparation du fond de fouille.

Alimentation électrique depuis le départ dans la cabine SI restant à définir pour une intensité de 63A triphasé et de la mise à disposition d'un tableau principal extérieur pour le provisoire gros œuvre et mise en place d'un compteur d'énergie.

Fourniture, mise en place et location de tableaux électriques provisoires.

Les installations de pompage avec traitement nécessaires pour les eaux d'infiltration et pluviales, pendant la durée des travaux de terrassement.

Le container du chantier dispose de chauffage électrique, courant fort et faible, eau froide et WC séparé.

Prise d'eau de chantier et branchement provisoire, dans regards EU et EP existant, pour l'évacuation des eaux usées générées par le chantier.

L'ensemble des matériaux des déchets sera trié selon les règlements et prescriptions en vigueur.

Connexion des réseaux d'électricité, d'eaux et téléphonie avec l'exécution de troncs commun pour les trois villas et antenne secondaire jusqu'à la villa.

Les nouvelles canalisations de réseaux eaux usées, eaux pluviales et drainages seront connectées à une chambre existante du côté NE.

Mise en place d'un système de drainage périphérique au niveau du fond de fouille permettant d'assainir les eaux souterraines, à l'état final de la construction.

La terre végétale décapée sera stockée sur la zone non bâtie et en dehors des couronnes des arbres. Elle sera ensemencée afin d'éviter le lessivage des matières organiques par les pluies.

Montage et démontage d'un échafaudage pour les travaux de façades et de toiture pour l'ensemble des corps d'état, correspondant strictement aux normes de sécurité, y compris adaptations et transformations pendant la durée des travaux.

Radier en béton armé (BA) de 20 cm d'épaisseur. Mise en place d'isolation sous radier, épaisseur selon respect des exigences de l'autorisation.

Réseaux de drainages périphériques et sous radier récoltant les eaux claires et les acheminant vers le réseau public.

Pipes de rinçage de diamètre 150 mm avec raccords permettant le nettoyage des quatre côtés.

Regards de contrôle extérieurs pour réseau EU et EP avec couvercles étanches en fonte.

Les murs contre terre du sous-sol sont porteurs, en béton armé brut apparent, coffrage type 2. Couche d'étanchéité type Barrapren et drainés avec une nappe de protection pour parois enterrées de type Delta MS. Mise en place d'isolation enterrée verticale, épaisseur 20 cm.

Les reprises de bétonnages, de l'ensemble des éléments en béton armé enterrés, sont étanchées avec les systèmes appropriés à la situation (bandes collées, tubes injectés, etc.).

Les murs de séparation du sous-sol sont en plots de ciments apparents.

Les murs de la cage d'escalier sont en plots de ciments. A l'intérieur de la cage les murs sont prêts à recevoir un gypsage et une peinture.

Les murs de la cage d'escalier côté cave, dégagement et local technique sont en plots de ciments apparents.

Au sous-sol, 4 sauts-de-loup avec grille verrouillable prévus, dont 3 avec fenêtre PVC blanche oscillo-battante et 1 pour l'extraction d'air de la PAC.

La dalle sur le sous-sol est en BA, épaisseur 20 cm. Finition de la face inférieure en BA brut apparent. Mise en place dans les joints de dilatation de bandes phoniques épaisseur 2x20 mm.

L'escalier du sous-sol au 1^{er} étage est en béton armé préfabriqué.

Les marches, contremarches et plinthes de l'escalier sont prêtes à recevoir un revêtement en carrelage du sous-sol au rez-de-chaussée et en bois du rez-de-chaussée au premier étage.

La dalle sur rez-de-chaussée est en BA, coffrage type 2, épaisseur 20 cm. La finition sera en gypsage et peinture, RAL 9010 blanc.

Les murs et poteaux porteurs périphériques extérieurs, au rez-de-chaussée et au premier étage sont en BA, avec crépis isolant extérieur.

Les murs du 1^{er} étage à l'intérieur sont en béton armé, coffrage type 2, et prêts à recevoir un gypsage et une peinture, RAL 9010 blanc.

Fourniture et pose d'une charpente en bois duo épicéa, qualité non-visible, isolation thermique en panneau sur chevrons swisspor Batisol, lame d'air et tuiles grises. Lambris sous pente de toit.

Fourniture et pose d'une toiture pour couvert à voiture, en structure de bois duo épicéa, qualité visible, tuiles grises. Poteaux en béton armé.

3.2 Gros œuvre 2

Menuiseries extérieures isolantes selon exigence du bilan énergétique.

*Au rez-de-chaussée, les fenêtres sont en PVC blanc côté intérieur, avec plaxage anthracite. Triple vitrage ESG, coulissant, oscillo battant et en panneaux fixes selon détails façades.
Tablettes et seuils en aluminium eloxé.*

Porte d'entrée avec panneau de porte de 83 mm d'épaisseur avec protection climatique.

Serrure cylindre tréplane / tribloc à trois points. Fourniture et pose d'un cylindre profil rond diamètre 17 mm. Seuil en aluminium eloxé ou inox brossé.

Au premier étage, les fenêtres sont en PVC blanc côté intérieur, avec plaxage extérieur anthracite avec triple vitrage ESG, oscillo battant et en panneaux fixes selon détails façades. Panneaux pleins en forme de triangle au-dessus des vitrages des façades pignons, afin de suivre la pente de la toiture.

Isolation extérieure périphérique avec des panneaux thermiques de haute performance (épaisseur de l'isolant selon prescriptions ingénieur thermicien) selon standard Minergie ECO, finition crépie, couleur à définir et selon l'approbation de la Commune.

Stores à lamelles reliées en aluminium, largeur de lames 70mm. Commandes électriques au rez-de-chaussée et à l'étage.

Couleur à définir. Caisson de store métallique, thermolaqué couleur gris anthracite.

Ferblanterie pour l'exécution des travaux d'étanchéité et de la toiture principale et du couvert à voitures.

Toutes les pièces de ferblanterie, en tôle d'acier inox ou en cuivre étamé, soit plaques de collage, couloirs, relevés, remontées, plaquages, naissances, recouvrements des tranches de dalles de couverture, garnitures d'angle, caniveaux etc...

Tous les relevés d'étanchéité seront protégés par une plinthe en ferblanterie.

Toutes les étanchéités horizontales et verticales seront protégées (gravier, dallettes, plinthes ferblanterie, ...).

Couverture de la toiture principale et du couvert à voitures en tuiles grises.

Gouttière de récupération de EP encastrées dans l'épaisseur de toiture. Naissances sur chaque angle de la villa. Descentes pluviales à l'extérieur du bâtiment. Regards de récupérations et pied de façade.

3.3 Electricité

Communs

Coffret extérieur de distribution et de comptage centralisé

Panneaux pour montage adossé, destiné à recevoir l'ensemble des compteurs normalisés triphasés pour client individuel < 80 A, ainsi que d'un panneau pour le récepteur de télécommande.

Tableau villa

Tableau modulaire pour montage dans local technique.

Ce tableau est destiné à l'alimentation des circuits d'éclairage et de prises de la villa.

Alimentation et raccordement du panneau de distribution.

Sous-sol :

Local technique

- 1 interrupteur prise
- 1 point lumineux
- tableau de distribution général
- alimentation des installations techniques (chauffage...). Les conduites seront apparentes.
- Fourniture et pose dans le local technique d'un répartiteur réseau pour le raccordement de l'introduction cuivre.
- Aucune fourniture pour réception radio-TV prévue.

Escalier

- 1 point lumineux
- 1 interrupteur

Dégagement

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux

Cave

- 1 interrupteur prise
- 2 points lumineux
- 2 prises 3xT13

Buanderie

- 1 interrupteur prise
- 1 point lumineux
- 1 prise 3xT13
- 2 prises machine à laver/séchoir.

Rez-de-chaussée

Porte d'entrée côté extérieur

- 1 poussoir de sonnerie avec porte étiquette
- 1 interrupteur intérieur
- 1 point lumineux extérieur au-dessus de la porte

Hall d'entrée

- 1 sonnerie
- 2 interrupteurs va-et-vient
- 2 points lumineux

Séjour/Cuisine

- 1 prise T13 - frigo
- 1 prise T13 - hotte
- 1 prise T15 - lave-vaisselle
- 1 prise T25 - plaques/four
- 3 spots lumineux sur plan de travail
- 2 points lumineux (table à manger et zone salon)
- Raccordement sur spots du cuisiniste
- 3 prises 3xT13 (dont 1 sur plan de travail)
- 3 interrupteurs doubles va-et-vient (dont 1 sur plan de travail)
- 2 prises RJ45

Chambre 1

- 2 interrupteurs dont un avec prise
- 2 points lumineux
- 2 prises 3xT13
- 1 prise RJ45

Salle de bains / douche

- 1 interrupteur double
- 1 point lumineux
- 1 point lumineux en applique
- 1 spot lumineux – douche
- 1 prise 3xT13 (proche lavabo)

WC séparé

- 1 interrupteur
- 1 point lumineux

Dégagement

- 1 interrupteur prise
- 1 point lumineux

Escalier

- 2 points lumineux en applique
- 4 interrupteurs va-et-vient

Terrasse

- 2 interrupteurs
- 4 points lumineux en applique
- 2 prises 3xT13 avec couvercle étanche pour l'extérieur

1° étage

Dégagement

- 2 interrupteurs prise va-et-vient
- 4 points lumineux (deux sur les cloisons et deux dans la cage d'escaliers)

Chambre 2

- 2 interrupteurs dont un avec prise
- 2 points lumineux
- 3 prises 3xT13
- 1 prise RJ45

Chambre 3

- 1 interrupteur prise
- 1 point lumineux
- 2 prises 3xT13
- 1 prise RJ45

Chambre 4

- 1 interrupteur prise
- 1 point lumineux
- 3 prises 3xT13
- 1 prise RJ45
-

Chambre 5

- 2 interrupteurs, dont un avec prise
- 2 points lumineux
- 3 prises 3xT13
- 1 prise RJ45

Salle de bains 2 / douche

- 1 interrupteur double
- 1 point lumineux
- 1 point lumineux en applique
- 1 spot lumineux – douche
- 1 prise 3xT13 (proche lavabo)

Salle de bains 3 / douche

- 1 interrupteur double
- 1 point lumineux
- 1 point lumineux en applique
- 1 spot lumineux – douche
- 1 prise 3xT13 (proche lavabo)

Salle de bains 4 / douche

- 1 interrupteur double
- 1 point lumineux
- 1 point lumineux en applique
- 1 spot lumineux – douche
- 1 prise 3xT13 (proche lavabo)

Les acquéreurs sont libres de demander des installations électriques en plus de celles présentées dans le présent descriptif, la plus-value sera calculée en fonction des demandes. Des honoraires pour modifications seront facturés pour

la planification de ces changements.

Aucune prise ne pourra être posée au dos d'une autre dans les cloisons.

3.4 Chauffage, ventilation

L'installation de base se définit de la façon suivante :

- *Le local technique est prévu au sous-sol de la villa.*
- *Le bâtiment sera chauffé au moyen d'un système de chauffage **basse température (35/30°C)** par le sol.*
- *Les locaux sont chauffés par des serpentins situés dans la chape, et raccordés sur deux réseaux de chauffage basse température (35 / 30°C).*
- *Chaque pièce dispose de sa propre boucle hydraulique et une vanne de réglage permet de réguler sa température et de réaliser une différenciation de température d'une pièce à l'autre (économie d'énergie par réglage d'une température moins élevée dans les chambres à coucher).*

Installation d'une pompe à chaleur air-eau. Appoint pour l'eau chaude sanitaire (ECS) à l'aide de panneaux solaires thermiques. Bouilleur combiné, chauffage et ECS.

Installation solaire photovoltaïque sur partie de la toiture avec système d'autoconsommation. Puissance équivalente à plus de la moitié d'une consommation annuelle de la villa.

Distribution de chaleur et rafraîchissement par système de chauffage par le sol à basse température dans la chape, au rez-de-chaussée et à l'étage.

Le collecteur du rez-de-chaussée sera placé sous l'armoire d'entrée. Le collecteur étage sera situé proche de la gaine technique accessible depuis une trappe affleurée dans le mur d'une chambre.

Isolation thermique des tuyauteries de distribution de chauffage dans le bâtiment, afin d'éviter les pertes thermiques linéaires et la condensation. Les matériaux utilisés sont exempts de CFC et de chlore.

Les locaux du sous-sol ne sont pas chauffés.

Ventilation naturelle des pièces, extraction par turbinettes des locaux sanitaires, WC et cuisine avec conduits indépendants diam, 100 mm jusqu'en toiture.

Thermostats d'ambiance au rez-de-chaussée et à l'étage, position selon indications de l'ingénieur.

3.5 Installations sanitaires

Installation d'une nourrice d'introduction eau potable comprenant :

- *Introduction dans le bâtiment et système d'étanchéité à travers le mur.*
- *1 vanne d'arrêt oblique sans purge*
- *1 compteur d'eau S.I.*
- *1 vanne d'arrêt oblique avec purge*
- *1 réducteur de pression 5 bars*
- *1 groupe de filtration fine*
- *2 départs pression réduite*
- *1 bac d'écoulement linéaire*

Les colonnes montantes sont installées dans les gaines techniques des salles de bains. Chaque groupe sanitaire est équipé d'un robinet d'arrêt.

Isolation complète des conduites d'alimentation.

Le raccordement de l'accumulateur d'eau chaude se fait au moyen d'une conduite d'alimentation séparée.

Réseau complet d'eaux usées du premier étage, du rez-de-chaussée et du sous-sol s'écoulant par gravité jusqu'aux canalisations extérieures sous radier. Colonnes de chutes en polyéthylène rigide, prévues dans les gaines sanitaires des salles de bains.

Canalisations eaux usées posées par le maçon, sous le radier du bâtiment.

Pompe de relevage pour l'évacuation vers collecteur existant.

Réseau complet d'eau pluviales, depuis les naissances en toiture jusqu'à la cuve de récupération d'eau pluviales.

Les descentes d'eau pluviales sont prévues à l'extérieur du bâtiment, au moyen d'un système d'évacuation traditionnel.

Canalisations eaux claires et eaux de drainage posées par le maçon, sous le radier du bâtiment.

Aucune installation pour le gaz n'est prévue.

Appareillages sanitaires prévus :

Sous-sol :

- *1 bac à laver en matière synthétique, dim. approx. 50x40 cm, soupape à surverse y compris robinet supplémentaire pour branchement de machine à laver le linge.*
- *2 écoulements avec siphon, pour installation techniques du sous-sol et un autre pour évacuation de machine à laver/séchoir.*
- *Une grille de sol dans la buanderie et une dans le local technique.*

Des attentes d'eaux usées pour éventuelles installations sanitaires complémentaires sont réalisables et feront l'objet de demandes complémentaires.

Des honoraires pour modifications seront facturés pour la planification de ces changements.

Cuisine :

- *Alimentation et branchement de l'évier de la cuisine, y compris robinets supplémentaires pour machine à laver la vaisselle. Ecoulement des eaux usées de l'évier de la cuisine, y compris raccord supplémentaire pour machine à laver.*

WC (1u) :

- *1 lave-mains de type Procasa Cinqe 45x35.5 cm céramique blanc, avec robinetterie de type Procasa Cinqe S 110 mm, Chromeline.*
- *1 armoire de toilette avec prise intégrée.*
- *1 miroir en cristal, dimensions 50x40 cm, épaisseur 5 mm avec agrafes chromées.*
- *1 WC de type Procasa Cinqe Up 53x35.5 cm céramique blanc, avec réservoir encastré. 1 porte papier chrome.*

Sanitaire au rez (1u) :

- *1 receveur de douche 140x80x3 cm acier blanc, robinetterie de type Procasa Cinqe E 153 mm, Chromeline.*
- *1 lavabo de type Procasa Cinqe 60x46.5 cm céramique blanc, avec robinetterie de type Procasa Cinqe S 140 mm, Chromeline.*
- *1 armoire de toilette avec miroir et prise intégrée.*
- *1 WC de type Procasa Cinqe Up 53x35.5 cm céramique blanc, avec réservoir encastré. 1 porte papier chromé.*

Sanitaires étage (2u) chacun :

- *1 baignoire de type Procasa Cinqe Up 170x70x41 cm acier blanc, robinetterie de type Procasa Cinqe E 153 mm, Chromeline.*
- *1 lavabo de type Procasa Cinqe 60x46.5 cm céramique blanc, avec robinetterie de type Procasa Cinqe S 140 mm, Chromeline.*
- *1 armoire de toilette avec miroir et prise intégrée.*
- *1 WC de type Procasa Cinqe Up 53x35.5 cm céramique blanc, avec réservoir encastré. 1 porte papier chromé.*

Sanitaire suite parentale (1u) :

- *1 receveur de douche 140x80x3 cm acier blanc, robinetterie de type Procasa Cinqe E 153 mm, Chromeline.*
- *1 lavabo de type Procasa Cinqe 60x46.5 cm céramique blanc, avec robinetterie de type Procasa Cinqe S 140 mm, Chromeline.*
- *1 armoire de toilette avec miroir et prise intégrée.*
- *1 WC de type Procasa Cinqe Up 53x35.5 cm céramique blanc, avec réservoir encastré. 1 porte papier chromé.*

Extérieur :

- *1 robinet antigel sur mur extérieur.*

Les acquéreurs sont libres de choisir d'autres appareils sanitaires que ceux présents dans le descriptif, la plus-value ou la moins-value sera calculée en fonction du prix rendu posé, selon offre complémentaire de l'entreprise.

3.6 Aménagement intérieurs

Gypsage côté intérieur des murs en BA et dalle sur rez-de-chaussée, avec un lissage Q3.

Système de cloisons non porteuses avec carreaux de plâtre massif ou système de cloisons en plâtre cartonné sur ossature métallique (épaisseur 8 et 10 cm). Ces cloisons sont posées à pleine hauteur entre dalles d'étages, comportant les renforts et joints de dilatations éventuels.

Pose de bandes phoniques au niveau des raccords.

Les carreaux de plâtre et les plaques de plâtre cartonné des cloisons des locaux sanitaires et WC, ainsi que de cuisine, seront de qualité hydrofuge.

Doublage de façade en plâtre cartonné sur ossature en profilés de tôle zingué et isolation en laine de roche des murs et poteaux en béton armé périphériques extérieurs.

Portes intérieures en bois sur cadre de bois, faux -cadre et embrasure. Finitions laquées blanches. Ame en panneau léger. Ferrements trois fiches visibles nickelées à 2 tiges, garniture avec en acier inox y compris arrêts de porte.

Meuble d'entrée encastré en panneaux en aggloméré épaisseur 16 mm avec intérieur des meubles « caisses » en stratifié blanc, y compris rayonnage, faces visibles et chants mélaminée, couleur à choix dans nuancier standard, partie rangement avec rayons réglables en hauteur (4 rayons), partie penderie avec un rayon et tringle porte habits, socles hauteur et finition selon programme et modèle standard fabricant, ferrements selon programme et modèle standard fabricant.

Boîte aux lettres de modèle standard en aluminium anodisé (couleur à choix), type « Reinz » ou « Zwick » avec casiers à paquets selon prescriptions de La Poste. Emplacement de fixation à définir.

Livree avec cylindres et 3 clés par boîte à lettre (hors plan de fermeture).

Garde-corps escaliers intérieurs en bois.

3.7 Revêtements de sol

Tous les revêtements intérieurs seront posés sur une chape mortier de ciment CP minimum 350 kg/m³, bande de rive avec remontée contre les murs, isolation épaisseur 2x20mm en laine de verre ou mousse dure en polyuréthane et chape d'une épaisseur de 80mm. La distribution de chauffage sera mise en place dans l'épaisseur de la chape.

Fourniture et application de sol et plinthe en résine dans le local technique au sous-sol.

Fourniture et pose de carrelage et plinthes en grès cérame, format 30x60 cm, à choix, prix public fourniture : 80 CHF/m² TTC.

*Alignements joints entre sols et murs. Joint au ciment gris ou blanc de largeur courante, joints de dilatation silicone blanc ou incolore entre sol et murs.
Carreaux de réserve.*

Revêtement en carrelage dans la cave, buanderie, escalier de sous-sol au rez-de-chaussée, dégagement sous-sol, WC, cuisine, sanitaires (4u).

Plinthes hauteur 8 à 10 cm, coupées dans carreau de sol.

Fourniture et pose de revêtement de sol et plinthes en bois, parquet à choix, prix public fourniture : 120 CHF/m² TTC, dans le séjour, hall d'entrée, escalier du rez-de-chaussée au premier étage, chambres (5u), dégagements au rez-de-chaussée et au premier étage.

Plinthes hauteur 6 cm, en chêne.

Les acquéreurs sont libres de choisir d'autres revêtements de sol et plinthes que ceux présents dans le descriptif, la plus-value ou la moins-value sera calculée en fonction du prix rendu posé, selon offre complémentaire de l'entreprise.

3.8 Revêtements de paroi et plafond

Sous-sol :

Escalier : peinture dispersion 2 couches, RAL 9010, sur l'ensemble des murs.

Local technique, cave et buanderie rendus bruts : aucune application de prévue sur les murs en béton armé, les murs en maçonnerie, et les dalles.

Rez-de-chaussée et étage : peinture dispersion 2 couches, RAL 9010, sur l'ensemble des murs et plafonds. Plus-value pour une autre couleur RAL choisie.

Cuisine : revêtement en faïence sur les parties visibles du mur sur plan de travail, soit bandeau d'environ 60 cm de hauteur, type grès cérame émaillé, carreaux 30x60 cm. Préparation des fonds et application de deux couches d'émail sur les murs sans faïences, RAL 9010. Plus-value pour une autre couleur RAL choisie.

Tous les murs périphériques avec doublage à l'intérieur sont peints, avec peinture dispersion 2 couches, RAL 9010.

Tous les murs en cloisons au rez-de-chaussée et à l'étage sont peints, avec peinture dispersion 2 couches, RAL 9010.

Les murs intérieurs du 1^{er} étage en béton armé sont gypsés et peints, avec peinture dispersion 2 couches, RAL 9010.

WC et Sanitaires (4u) avec revêtement en faïence toute hauteur sur les murs avec appareils sanitaires, type grès cérame émaillé, carreaux 30x60 cm, à choix, prix public fourniture : 80 CHF/m² TTC. Les autres murs sont en peinture email. Joints de remplissage au ciment de largeur courante, joints au silicone autour des appareils sanitaires. Carreaux de réserve.

Dalle sur rez-de-chaussée en BA, finition gypsage et peinture dispersion 2 couches, RAL 9010.

Peinture couleur clair sur lambris sous pente de toit.

Plafonds des WC et sanitaires, préparation des fonds et application de deux couches d'email, RAL 9010.

Portes de communication et huisseries : peinture acrylique standard d'usine pour l'ensemble des portes (cadres + panneaux).

Les acquéreurs sont libres de choisir d'autres revêtements de paroi et d'autres couleur de peinture que ceux présents dans le descriptif, la plus-value ou la moins-value sera calculée en fonction du prix rendu pose, selon offre complémentaire de l'entreprise.

3.9 Cuisine

Agencement de cuisine et des appareils électroménagers selon plans en référence.

Cuisine : UGL Uni Gloss

Modèle : Mélaminé

Meubles hauts et bas, couleur à choix.

Appareils électroménagers marque Electrolux : réfrigérateur, lave-vaisselle, four, plaque vitrocéramique encastré, hotte aspirante.

Evier : Franke, montage par le haut.

Plan de travail : Granite type Novablack Poli, épaisseur 30 mm.

Montant à disposition CHT TTC 45'000.-

Les acquéreurs sont libres de choisir d'autres aménagements de cuisine que ceux présents dans le descriptif, la plus-value ou la moins-value sera calculée en fonction du prix rendu posé, selon offre complémentaire du cuisiniste et des honoraires de l'architecte nécessaires pour la planification et l'intégration de ces changements.

3.10 Aménagements extérieurs

Chemins d'accès et places de stationnement en gravier stabilisé.

Aménagement jardin en gazon semé, deux premières tontes prévues.

Terrasse en dalles de grès cérame (dim. 60 x 60). Teinte standard. Surface selon plan.

Plantations haie de protection visuelle sur la limite de la parcelle avoisinante.